

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

L'an deux mille treize, le 4 mars à dix sept heures trente, les membres du Conseil de Communauté se sont réunis dans la salle de réunion de la Maison de la Vallée sous la présidence de Monsieur LANFRANCHI Michel.

PRESENTS : Mmes CORDIER Fabienne, LOMBARD Jeanine, ISAIA Monique, MAURE Agnès (arrivée à la question n°5), Mme JAUBERT Sylvie MM. AUBERT Jean-Pierre, PAYOT Jean-Michel, CUGNET Gérard, BAGUE Patrice, TEISSIER Jean-Louis, OLIVERO Albert, GILLY Lucien, DUNAND Jean-Luc, GRANIER Max, PARISIO Raymond, TRON Emile, JACQUES Jean (pouvoir de Mlle JACQUES Elisabeth), LOUISON Charles, TIRAN Michel, BEHETS Jan, NICOLAO Michel, DISSET Jean Marie, BULTEL Jean-Pierre, VAGINAY Bruno et GARINO Christian.

EXCUSES : Melle JACQUES Elisabeth (ayant donné pouvoir à M. JACQUES Jean) et M. MARTIN Jacques.

Délibération n°2013/09

**OBJET : LOYERS ET CHARGES DES LOGEMENTS DU CENTRE DE SECOURS
PRINCIPAL A COMPTER DU 01.07.2013.**

Le Conseil de Communauté,
Après délibéré,
A l'unanimité des membres présents,

- **FIXE** le montant des loyers des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2013 comme suit :

F4	555.00 €
F 3	465.00 €

- **FIXE** le montant des charges des logements du Centre de Secours Principal à compter du 01.07.2012 comme suit :

Electricité - OM - Petit Entretien

F4	66.00 €
F3	54.00 €

Eau et Assainissement

10.00 €/ Personne

- **DIT** que les recettes correspondantes seront prévues au Budget en cours, art 752 pour les loyers et Art 70878 pour les charges.

- **PRECISE** que toute modification dans la composition de la famille doit être précisée en début d'année pour être prise en compte au 1er Juillet lors de la révision des loyers.

- **AUTORISE** le Président à signer les contrats de location à intervenir avec les locataires.

Ainsi fait et délibéré en séance les jour, mois et an que ci-dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Le Président,
M.LANFRANCHI

